

Communiqué de presse, Rennes le 5 avril 2014

---

## Signature d'un partenariat entre la SATT Ouest Valorisation et l'ASRC pour renforcer la valorisation des résultats de la recherche académique

**Un partenariat vient d'être signé entre la SATT Ouest Valorisation et l'Association des Structures de Recherche sous Contrat. Cet accord va permettre de faciliter les relations public/privé dans le domaine de l'innovation et du transfert de technologies.**

### Objectifs du partenariat

Ce partenariat entre Ouest Valorisation et l'ASRC vise à renforcer la valorisation des résultats de la recherche académique.

Il va permettre de :

- faire émerger des projets collaboratifs innovants en intégrant leurs expertises technico-économique respectives,
- faire se rencontrer l'offre de la recherche académique et la demande des entreprises.

« Nous avons besoin de relais, de réceptacles pour nos technologies » souligne Vincent Lamande, président de la SATT Ouest Valorisation.

« Les SRC facilitent l'industrialisation des innovations. Elles offrent un large panel d'expertises technologiques complémentaires aux travaux issus de la recherche académique qui leur permettra de formuler des avis sur les programmes de maturation technologique de la SATT Ouest Valorisation. Notre partenariat permet de renforcer les passerelles entre la recherche publique et l'industrie », ajoute Jérôme Billé, Délégué général de l'ASRC.

### Ouest Valorisation, l'opérateur privilégié entre la recherche publique et le secteur industriel

Ouest Valorisation – Société d'accélération du transfert de technologies (SATT) a été créée dans le cadre d'un appel à projets « Investissements d'Avenir ». La SATT a pour mission de proposer aux entreprises des ressources d'innovation attractives issues de la recherche publique. L'équipe de Ouest Valorisation simplifie l'accès des entreprises aux laboratoires de recherche pour leur permettre de nouer de bons projets collaboratifs ou avoir accès à des compétences et équipements scientifiques de haut niveau. Ouest Valorisation propose également des technologies brevetées immédiatement transférables.

[www.ouest-valorisation.fr](http://www.ouest-valorisation.fr)

**L'Association des Structures de Recherche sous Contrat (ASRC)** est une organisation professionnelle qui fédère plus de quarante structures privées de R&D réparties sur tout le territoire français, soit plus de 2500 docteurs, ingénieurs et techniciens au service de la recherche industrielle et du développement technologique pour les entreprises. Les membres de l'ASRC réalisent des prestations de R&D pour des PME, ETI et grands groupes et fournissent des expertises et des solutions sur mesure améliorant l'efficacité, la productivité et la compétitivité des entreprises. Les membres de l'ASRC sont reconnus par bpifrance pour leurs capacités à apporter aux entreprises des solutions innovantes dans de nombreux secteurs : santé, agroalimentaire, énergie, matériaux, transports, logistique, NTIC, défense, sécurité... [www.asrc.fr](http://www.asrc.fr)

Contacts presse

#### Ouest Valorisation

Charlotte Perier – Assistante de communication

[Charlotte.perier@ouest-valorisation.fr](mailto:Charlotte.perier@ouest-valorisation.fr) – 02 99 87 56 18

#### ASRC

Virginie Grousset – Responsable de communication

[Virginie.grousset@asrc.fr](mailto:Virginie.grousset@asrc.fr) – 01 46 72 28 67



**Jérôme Billé**, Délégué général de l'ASRC

Diplômé de l'Ecole Centrale Paris et de l'ESCEM, Jérôme Billé commence sa carrière dans le conseil en stratégie et la gestion des opérations à destination des start-up et des PME innovantes. Il rejoint la CCI Essonne en tant que chef de projets européens puis chef du pôle projets européens. Il a assuré la coordination de nombreux projets européens financés par le PCRD ou d'autres programmes communautaires notamment dans le domaine des biotechnologies et des TIC. Il devient par la suite chef du département innovation et développement technologique (création d'entreprises innovantes, financements public et privé de l'innovation, transfert de technologies, etc.). Il a également été coordinateur ou partenaire de nombreux projets européens financés par le PCRD ou d'autres programmes communautaires. En 2008, Il devient Délégué Général de l'ASRC, fédération professionnelle représentant plus de 40 structures privées réalisant des travaux recherche et développement technologique pour le compte d'entreprises industrielles. Il mène en parallèle des activités de recherche et d'enseignement sur le management de l'innovation à l'Ecole Centrale Paris, l'Ecole des Mines de

Nantes, l'ESC Reims et dans d'autres écoles d'ingénieurs et de management. Il est également membre de la commission de normalisation Afnor sur le management de l'innovation, du comité professionnel du MS Innovation et Transformation à l'ECP et Point de Contact National PME H2020.



**Vincent Lamande**, Président de la Société d'accélération du transfert de technologie (SATT) Ouest Valorisation SAS, est titulaire d'un doctorat en économie industrielle, ainsi que du certificat d'animateur en propriété intellectuelle délivré par l'INPI. Il possède plus de 14 années d'expérience dans les domaines de l'innovation, du transfert de technologie et des relations entre recherche publique et industries, dont sept passé en tant que directeur adjoint de Bretagne Valorisation qu'il a contribué à bâtir en 2006.

Largement impliqué dans les réseaux de valorisation en France et à l'étranger, il occupe deux années durant, le poste de président du réseau C.U.R.I.E., l'association française de valorisation de la recherche, entre 2008 et 2010. Il a également été membre du board de PROTON Europe, association européenne des professionnels du transfert de technologie et expert auprès de l'Office Européen des Brevets (OEB).

Contacts presse

---

**Ouest Valorisation**

Charlotte Perier – Assistante de communication

[Charlotte.perier@ouest-valorisation.fr](mailto:Charlotte.perier@ouest-valorisation.fr) – 02 99 87 56 18

**ASRC**

Virginie Grousset – Responsable de communication

[Virginie.grousset@asrc.fr](mailto:Virginie.grousset@asrc.fr) – 01 46 72 28 67